



Comparaison des conditions-cadres économiques

Date :

22 mai 2024

Le rapport de situation 2024 sur l'économie suisse conclut que la Suisse continue de proposer d'excellentes conditions-cadres en comparaison internationale. Tous les secteurs pertinents recèlent toutefois encore un potentiel d'amélioration.

Marché du travail et de la formation

Points forts en comparaison internationale

- Participation au marché du travail : taux d'activité des 15-64 ans : 84,1 % contre 73,2 % dans l'OCDE
- Faible taux de chômage : Ø taux de chômage depuis 1991 : 4,3 % contre 6,8 % dans l'OCDE
- Niveau de formation et perméabilité élevés, ainsi que 7 universités dans le top 150, contre DEU 5, USA 54, FRA 7

Potentiel d'amélioration

- Faciliter l'accès à la main-d'œuvre non UE
- Accroître la participation au marché de l'emploi des personnes réalisant le revenu secondaire grâce à des incitations comme l'imposition individuelle
- Exploiter le potentiel que présentent les travailleurs âgés, en relevant l'âge de la retraite, p. ex.

Capacité d'innovation

Points forts en comparaison internationale

- Intensité d'innovation : 1^{re} au Tableau de bord européen de l'innovation et 1^{re} de l'Indice mondial de l'innovation
- Dépenses publiques de R-D élevées : 1 % du PIB, contre DEU 1,1 %, USA 0,7 %, FRA 0,7 %
- Forte interconnexion internationale : 33 % des dépôts de brevet avec participation étrangère contre 7 % dans l'OCDE

Potentiel d'amélioration

- Assurer la pleine association aux programmes de recherche de l'UE
- Améliorer les conditions-cadres des start-up durant la phase de croissance, p. ex. en supprimant le droit de timbre d'émission
- Réduire les entraves à l'innovation, p. ex. celles liées au moratoire sur l'utilisation des OGM

Charge administrative et qualité de la réglementation

Points forts en comparaison internationale

- Qualité de la réglementation : 1^{re} s'agissant de l'efficacité réglementaire selon l'IMD World Competitiveness Ranking
- Grande sécurité juridique : 3^e s'agissant de l'état de droit dans les Worldwide Governance Indicators

Potentiel d'amélioration

- Développer la cyberadministration : 28^e sur 35 pays dans l'eGovernment Benchmark de la Commission européenne
- Alléger la charge administrative des entreprises : 23^e sur 30 pays de l'OCDE dans l'indicateur de réglementation des marchés de produits (RMP) sur la charge administrative

Ouverture internationale

Points forts en comparaison internationale

- Entraves tarifaires globalement faibles : taux moyen perçu sur les importations non préférentielles : 1,8 %, contre 2,2 % USA et 2,9 % UE
- Vaste accès aux marchés étrangers : réseau de 35 accords de libre-échange (ALE) avec 73 pays partenaires

Potentiel d'amélioration

- Augmenter le taux d'utilisation des ALE par le biais de simplifications
- Garantir l'accès au marché de l'UE
- Réduire la protection douanière dans le domaine agricole : 3^e dans l'OCDE en termes de soutien au secteur agricole par rapport à la valeur de la production agricole
- Réduire les entraves techniques au commerce, en supprimant p. ex. les dérogations au principe « Cassis de Dijon »

Finances publiques et système fiscal	
<p><u>Points forts en comparaison internationale</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux d'endettement : 26 % du PIB, contre DEU 66 %, USA 110 %, FRA 111 % - Charges d'intérêts faibles : 0,4 % du PIB, contre DEU 0,7 %, USA 2,9 %, FRA 1,9 % - Imposition globale faible : 27 % du PIB, contre OCDE 34 %, DEU 39 %, USA 28 %, FRA 46 % - 4^e taux d'imposition des revenus du travail le plus bas de l'OCDE 	<p><u>Potentiel d'amélioration</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer durablement le financement de la prévoyance vieillesse : fonds AVS déficitaire à partir de 2026 (-0,6 mia. de francs) avec un déficit qui se creuse rapidement (2030 : -3,7 mia. ; 2033 -7,3 mia.) - Renforcer les principes d'équivalence et de subsidiarité par la séparation des tâches entre la Confédération et les cantons - Mettre en place un mix fiscal plus favorable à la croissance, p. ex. par l'imposition individuelle, la suppression des exceptions (notamment la TVA) et l'instauration de la neutralité du financement entre les fonds propres et les fonds étrangers

Qualité de l'environnement, objectifs climatiques et politique énergétique	
<p><u>Points forts en comparaison internationale</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Qualité de l'environnement et rigueur de la réglementation environnementale : 7^e sur 38 pays de l'OCDE dans l'Indice de performance environnementale - Prix effectif du CO₂ le plus élevé de la zone OCDE, mais la couverture n'est pas uniforme pour toutes les sources - 3^e plus faible durée d'interruption de l'approvisionnement en électricité parmi 29 pays européens 	<p><u>Potentiel d'amélioration</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Rendre la politique climatique plus efficiente - Réduire les coûts du réseau électrique : 5 ct. d'euros contre 3,8 ct. d'euros dans l'UE pour les gros consommateurs - Participer au marché de l'électricité de l'UE - Limiter la perte de biodiversité et la consommation des ressources en évitant les subventions contreproductives

Concurrence	
<p><u>Points forts en comparaison internationale</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réglementation des services personnels (avocats, architectes, p. ex.) favorable à la concurrence : 1^{re} dans le sous-indice RMP - Gouvernance des entreprises publiques au niveau fédéral 	<p><u>Potentiel d'amélioration</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduire les distorsions de la concurrence dues aux entreprises publiques : 22^e sur 30 dans le sous-indice RMP - Réduire les barrières à l'entrée sur les marchés d'infrastructures (marchés de l'électricité ou des transports publics, p. ex.) : 28^e sur 30 dans le sous-indice RMP - Instaurer un contrôle des fusions plus efficace pour renforcer le droit de la concurrence

Infrastructures de transport et de télécommunication et système de santé	
<p><u>Points forts en comparaison internationale</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Infrastructures de transport : 5^e réseau routier et 1^{er} réseau ferroviaire en termes de densité du réseau au sein de l'OCDE - Qualité de l'infrastructure de télécommunication : 2^e du 5G Readiness Index grâce à une couverture à 94,2 % du réseau 5G - Qualité et résilience du système de santé selon le Panorama de la santé de l'OCDE 	<p><u>Potentiel d'amélioration</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mieux utiliser les infrastructures de transport, p. ex. via la tarification de la mobilité - Réduire la charge administrative dans le système de santé : 9^e sur 11 pays quant à l'efficacité administrative du système de santé

Sources et informations complémentaires dans le rapport de situation 2024 sur l'économie suisse, disponible sur www.seco.admin.ch > [Croissance \(admin.ch\)](#)